

LEGTAF Jean Monnet
Promenade des acacias
65500 VIC-EN-BIGORRE

DEMI-PENSIONNAIRE (1) OU EXTERNE (1)

Classe : _____

Nom : _____

Prénom : _____

FICHE D'AUTORISATION

Choix des modalités d'entrées et de sorties (cocher 1 case)

Je soussigné(e),..... responsable légal de l'élève,

Régime 1 (recommandé pour les élèves empruntant les cars scolaires ; départ et arrivée devant le lycée)

autorise mon enfant à entrer à la première de cours et sortir à la dernière de cours de la journée (1/2 journée pour les externes) **selon son emploi du temps habituel mais pas en cas d'absence ponctuelle de professeur.**

- le choix de ce régime implique qu'en cas *de modification exceptionnelle de l'emploi du temps* l'élève ne pourra quitter le lycée qu'après signature d'une décharge par un responsable se présentant physiquement à la vie scolaire ou envoi d'une autorisation écrite.

Régime 2 (à choisir si vous ne voulez pas avoir à signer en cas de changement d'emploi du temps)

autorise mon enfant à entrer et sortir du lycée aux heures de début et fin de cours, **y compris en cas de modification exceptionnelle de l'emploi du temps.** Dans ce cas votre enfant sera libéré et sous votre responsabilité dès la fin des cours prévus à l'emploi du temps de la journée.

Rappel : les élèves ne peuvent sortir du lycée en milieu de journée lorsqu'il n'y a pas de cours, ou durant la pause méridienne pour les DP, même avec un mot du responsable légal.

J'autorise mon enfant à participer aux **activités et aux sorties culturelles et sportives organisées** en dehors des séquences d'enseignement. **oui** **non**

Nota : pour certaines activités la vérification du dossier médical ou des autorisations supplémentaires seront demandées.

Choix du régime de demi-pension : tout changement de régime ne pourra se faire qu'en fin de trimestre (cf fiche tarifaire sur le site)

DP 5 jours : mon enfant prendra tous ses repas de midi au lycée, du lundi au vendredi

DP 4 jours : mon enfant ne prendra pas le repas du mercredi midi au lycée

Tout repas supplémentaire demandé exceptionnellement un mercredi sera facturé : 4,10 euros (tarif 2024)

A, le

Signature précédée de la mention LU ET APPROUVE

Le responsable légal

L'élève majeur,